

Journal du Nord

Cinquantième année — N° 184

Directeur-proprétaire: ALFRED REBOUX

WENDREDI 29 MAI 1903

TARIF D'ABONNEMENTS

Abonné d'abonnement, le Nord et les départements...
Abonné d'abonnement, le Nord et les départements...
Abonné d'abonnement, le Nord et les départements...

BUREAUX ET RÉDACTION :
5 ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carhot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES

Abonné d'abonnement, le Nord et les départements...
Abonné d'abonnement, le Nord et les départements...
Abonné d'abonnement, le Nord et les départements...

HUIT PAGES 5 Centimes

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons, dimanche prochain, 1er juillet, la publication en feuilleton de

TROP AIMÉE

C'est une œuvre très dramatique et très émouvante où l'intérêt captivant n'emprunte rien aux procédés courants de certains romans.

TROP AIMÉE

sera accueilli par nos lecteurs, avec la plus grande faveur.

TROP AIMÉE

est une des œuvres les plus attachantes de Jules Mary.

500 MILLIONS CONTRE LE PAUPÉRISME

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

évolution qui achève les ressources sociales, le superflu social, vers un emploi tout de bienfaisance et de justice distributive.

C'est en s'inspirant de ces idées que le Docteur Lancy proposait à mon comité, le dimanche 13 mai, de voter la résolution suivante :

« Le Comité de l'abbé Lemire réuni après son élection, l'invite à présenter un projet de loi portant un emprunt de 500 millions pour abolir le paupérisme en procurant un Coin de terre et un foyer à toute famille indigente n'en ayant pas. »

Naturellement les objections s'élevèrent de tous côtés : « Cette somme est insuffisante. Pourquoi un emprunt ? Avec quel impôt garantiriez-vous son revenu ? A qui donneriez-vous d'abord ? Par qui ? Sera-ce par les Conseils municipaux et les Bureaux de bienfaisance ou les sociétés libres comme celles des habitations à bon marché et des Jardins ouvriers ? Organiseriez-vous pour les communes le droit d'expropriation pour la création de bien de famille, comme vous l'avez admis pour le tracé d'un chemin de fer ou la construction d'une école ? »

Je répondis aux scrupules et aux craintes de mes amis en leur disant que ces questions seraient étudiées plus tard, que pour le moment il s'agissait uniquement de poser un jalon dans une voie nouvelle : l'utilisation de la terre pour enrayer le paupérisme.

J'avais eu à lutter durant ma campagne électorale contre tous les obstacles qu'on a coutume de dresser sur la route de ceux qui ne s'arrêtent point au cléricalisme pour le servir ou s'en servir. Je voulais, je devais vouloir m'élever plus haut : « Ne répondons point, disais-je à mes amis, aux arguments misérables de ceux qui transforment les députés en chicaniers ou en tartuffes. Allons droit à notre devoir le plus incontestable et le plus urgent. Combatois la misère, fille de l'injustice et mère de la haine. »

« Donnons des racines aux familles et les hommes cesseront de rouler comme des parias, sans morale. Ramenons les biens de ce monde à leur destination qui est non pas de faire de nous des jouisseurs, mais de faire de nous des hommes complets, des hommes libres, ayant le loisir de penser, de vouloir et d'aimer. »

Les objections s'évanouirent, sauf celle qui concernait la somme de 500 millions qu'un membre du comité trouvait trop précise et pas suffisamment raisonnée.

Tous les autres répondirent qu'une somme précise, même sujette à discussion et à reproches, était un clou pour enfoncer une idée et que cela sortait cette idée du vague des principes et des théories.

Et l'on fut unanime pour m'imposer la tâche — bien chère à mes sentiments personnels et tout à fait en harmonie avec mes convictions, — de présenter devant la Chambre des députés le projet de loi portant un emprunt de 500 millions pour enrayer le paupérisme en procurant un Coin de terre à toute famille indigente n'en ayant pas.

ADRIAN LEMIRE,
député du Nord.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.

Le procureur général s'en prend au commandant Caignet qu'il veut faire passer pour fou. Il conclut pour aujourd'hui en qualifiant le dossier secret « d'amas d'ignominies et de crimes. »

L'audience est levée à quatre heures et demie et renvoyée à demain midi.

LES ÉLECTIONS DANS L'INDE
Les désordres. — Tués et blessés. — Un maire arrêté.

Marseille, 27 juin. — Le Courrier Saisonnais, arrivé aujourd'hui, parle de désordres dans l'Inde, dit que des désordres ont eu lieu le 8 mai. On parle de plusieurs morts et d'une centaine de blessés.

Le maire de la plus importante commune des environs de Pondichéry, la petite ville d'Ougaret, a été mis en état d'arrestation pour avoir tué d'un coup de revolver un électeur et en avoir blessé quatre. Dans deux ou trois autres sections de vote, on aurait purement et simplement fait disparaître les urnes.

EN RUSSIE
L'agitation dans l'armée

Saint-Petersbourg, 27 juin. — L'agitation continue dans la garnison d'Odessa. Le 25 juin a eu lieu un meeting militaire politique, 650 hommes y assistaient.

Les grèves
La grève agraire est presque générale dans le district de Brest-Litovsk. On signale également un grand nombre de grèves industrielles de Yousofski, où 15.000 ouvriers chôment dans la seule mine de Baitrak. Les dragons sont arrivés.

LES RETRAITES OUVRIÈRES
Trois ministres entendus par la Commission sénatoriale. — Les conditions et restrictions de M. Poincaré. — Une enquête au questionnaire.

Paris, 27 juin. — La Commission sénatoriale des retraites ouvrières s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Cuvynot.

À l'ouverture de la réunion, M. Sarrien a pris le premier la parole pour déclarer que tous les ministres étaient d'accord sur le principe de l'obligation des versements. Il a ajouté que le gouvernement n'était pas en possession à l'heure actuelle de tous les renseignements pouvant lui permettre d'évaluer les dépenses qui seraient exigées pendant les vacances à un travail considérable permettant d'évaluer ces dépenses avec exactitude.

En effet, les renseignements donnés à la Chambre au cours de la discussion, par le ministre du Commerce, par le ministre des Finances et par la Commission ne concordent pas. Les premiers étaient basés sur les tables de mortalité de la caisse des retraites et sur les chiffres de ce livre pendant les vacances à un travail considérable permettant d'évaluer ces dépenses avec exactitude.

En effet, les renseignements donnés à la Chambre au cours de la discussion, par le ministre du Commerce, par le ministre des Finances et par la Commission ne concordent pas. Les premiers étaient basés sur les tables de mortalité de la caisse des retraites et sur les chiffres de ce livre pendant les vacances à un travail considérable permettant d'évaluer ces dépenses avec exactitude.

Le gouvernement est convaincu qu'on ne peut rien faire avant de posséder les renseignements du recensement de 1901 et ceux des nouvelles tables de mortalité établies par le ministère du Commerce.

M. Doumergue, qui a parlé après le président du Conseil, a insisté pour le vote d'une loi impatiemment attendue par le monde du travail.

M. Poincaré, entendu le dernier, considère qu'il y a lieu d'élargir du projet une foule de causes de charges, de distinguer notamment ce qui est prévoyance de ce qui est assistance et de n'accorder de retraite qu'aux travailleurs qui auront coopéré à leur constitution. Les travailleurs non coopérants ne devront justifier que le bénéfice de la loi de 1903 sur l'assurance. Ils pourront être des assistés, non des retraités.

M. Poincaré estime, en outre, que certaines autres catégories de travailleurs, les domestiques par exemple, ne devraient pas bénéficier des retraites. Le ministre des Finances n'admet la coopération de l'Etat que dans la mesure des ressources ou des disponibilités budgétaires. Il n'admet le vote de la loi de retraites que simultanément avec le vote des lois de finances qui devront assurer l'application. Son avis est que le maximum de 300 francs ne pourra pas être garanti dans tous les cas.

Après le départ des ministres, la Commission a élaboré le questionnaire qui servira de base à une enquête faite dans toute la France auprès des groupements intéressés et dont les résultats permettront à la Commission de faire œuvre utile dès la rentrée d'octobre.

Ce questionnaire sera définitivement arrêté au cours d'une nouvelle réunion que la Commission tiendra la semaine prochaine.

L'accord ministériel que M. Sarrien dit ressortir sur la question des retraites ouvrières ne paraît pas précisément de ce compte-rendu.

Dans le but de couper court aux curiosités, M. Cuvynot, en collaboration avec M. Poincaré, a élaboré la note ambiguë que voici :

Le Gouvernement a déclaré à la Commission qu'il était partisan d'un régime de retraite qui, en plus des versements, ajoutant que les allocations de l'Etat seraient subordonnées aux disponibilités financières. Les ministres se sont engagés à préparer le travail que la Commission leur avait demandé antérieurement et à fournir, dès la rentrée, tous les documents que la Commission et le Gouvernement lui-même jugent indispensables à l'appréciation des conséquences financières de la loi soumise au Sénat.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
AU PALAIS-BOURBON
Une répétition générale. — Plus de contrôle

Paris, 27 juin. — Les bureaux de la Chambre avaient été convoqués officieusement aujourd'hui pour préparer le montage suivant :

On sait que les bureaux de la Chambre ont à nommer demain neuf grandes Commissions et autant vendredi. Les bureaux, en repoussant les propositions tendant à assurer la représentation proportionnelle des minorités dans ces Commissions, ont voté en faveur de l'abri de tout contrôle général. Ils ont voté sur leur garantie de leur dictature.

Dans une répétition générale avant la fermeté de demain, chaque bureau a, sans vergogne, arrêté la liste de ceux qui seraient appelés à désigner demain et vendredi comme membres de chacune des dix-huit Commissions à élire.

Ces listes vont être adressées à ceux qui n'assistent pas aux réunions et demain la majorité bicamérale de chaque bureau n'aura qu'à voter sur les candidats du Bloc. C'est la suppression de la libre discussion, c'est l'accroissement sans phrases des minorités.

Deux interpellations
MM. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, et Munin-Bourdin, député du Lot, viennent de prévenir le président de la Chambre qu'ils déposeraient une demande d'interpellation sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour remédier à la crise viticole.

M. Charles Dumont, député du Jura, a déposé sur le bureau de la Chambre, une demande d'interpellation sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour remédier à la crise viticole.

LE GRAND-PRIX AUTOMOBILE

(Seconde et dernière journée)

VICTOIRE DÉFINITIVE D'UNE VOITURE FRANÇAISE

La nuit sur le circuit de la Sarthe. — Les départs. — L'émerveillement de la foule. — L'arrivée de M. Barthon, ministre des Travaux publics. — La marche du vainqueur. — Le classement après chaque tour. — Un seul accident. — La lutte pour la seconde place. — Les arrivées. — Une alerte d'incendie. — Le classement définitif.

Le cours du Grand-Prix de l'Automobile-Club de France s'est terminé mercredi sur le Circuit de la Sarthe par un temps superbe et au milieu d'une affluence énorme. La voiture Renault, conduite par Siaz, a confirmé sa victoire de la veille se classant définitivement première en 12 heures 14 minutes 47 secondes, soit à une vitesse moyenne à l'heure de plus de 101 kilomètres, avec une avance de 33 minutes sur la voiture italienne Fiat, de Nazzaro, qui précède de 3 minutes seulement la voiture Bayard-Clement, conduite par le jeune Albert Clément.

Sur 17 voitures qui ont terminé la veille et ont pris le départ dans cette seconde journée, 8 ont terminé complètement la course; la proportion est normale. On n'a eu à déplorer qu'un seul accident dans cette dernière journée. Voici d'ailleurs le compte-rendu télégraphique qui nous est parvenu sur cette mémorable épreuve :

LA NUIT A PONT-DE-GENNES
La nuit aux tribunes a été calme. On était fatigué d'une chaude journée et on se reposait en vue d'une autre qui s'annonçait encore plus fatigante. Beaucoup de spectateurs ne sont pas revenus au Mans où l'animation a été ainsi moindre que la nuit dernière. Comme le temps était superbe, la température douce, des centaines de spectateurs ont dormi sous bois au milieu de la plaine de Pont-de-Genne. Le camp officiel, tribunes et parc aux voitures, était brillamment illuminé. Toute une installation à l'acétylène avait été faite. Le parc aux voitures, dont l'accès était interdit jusqu'à ce matin, était plus particulièrement éclairé. Trois projecteurs étaient dirigés sur les tribunes qui triomphaient hier.

Une installation téléphonique complète perfectionnée, relie entre eux les services : presse, tribunes, parc, etc. C'est parfait au point de vue de la transmission des ordres.

Dès minuit, et comme hier, ce fut le même exode des piétons, des cyclistes et des chauffeurs; ils semblaient être plus nombreux encore; par contre les tribunes officielles se remplissent lentement. De nouveaux touristes arrivent encore directement de Paris; quelques-uns sont venus même en électrique, ce qui est peu banal. Comme hier, l'accès du circuit a été interdit dès cinq heures, et une voiture-pilote a été reconnaitre la route. Quand elle revient aux tribunes, les concurrents se préparent à partir. On sait que, d'après les règlements, ils partent aux heures indiquées sur le tableau, c'est ainsi qu'Albert Clément ayant 20 minutes de retard sur le premier partira 20 minutes après Siaz. Il en sera de même des autres concurrents. On assistera alors à une véritable course en ligne, et lorsque le dernier concurrent sera parti on pourra briser sans inconvénient les chronomètres. Le premier et gagnant du Grand-Prix serait celui qui, ayant accompli les six tours, passerait premier le poteau.

LES PRÉPARATIFS
Les officiels sont de nouveau à leur poste. Les voitures concurrentes sortent de leur parc fermé, on attelle un cheval à l'essieu avant, et sous la conduite d'un commissaire, la voiture est traînée jusqu'à la ligne d'arrivée. Préalablement, les voitures devaient être mises en marche à la sortie du parc fermé, mais le mauvais état du terrain jusqu'à la route a obligé les officiels à trouver un autre mode de départ, et c'est un spectacle pas banal que de voir ces monstres de vitesses traînés par ce cheval étique.

Après de ne pas renouveler les erreurs et les omissions d'affichage qui s'étaient produites hier, on a décidé qu'aujourd'hui les chronomètres seraient réglés avec une heure fictive, concordant, pour le premier, avec le temps de sa course d'hier. On aura ainsi à chaque passage et par simple lecture le temps total et exact de chaque concurrent.

LES DÉPARTS
À l'heure fixée, le conducteur et le mécanicien sont autorisés à s'approcher de leur véhicule et, immédiatement, le départ leur est donné.

Il est curieux alors de les voir se précipiter sur leurs machines pour les examiner et effectuer en fait les réparations que la lutte furieuse d'hier a rendues nécessaires.

Siaz, conduisant la voiture Renault J, est amené à 6 heures 45' 30" sur la ligne de départ. Il émerge vite les spectateurs par la rapidité avec laquelle il opère le changement de deux pneus, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière de sa voiture, par le système des jantes démontables. L'opération, y compris le plein d'huile et dessiccation au poste de ravitaillement ne dure pas plus de dix minutes.

En quart de tour de manivelle et voilà Siaz sur la piste, à fond de train.

Le public commente avec passion le départ des concurrents, dont la dextérité est magnifique. Toutes les voitures font de beaux départs, surtout celle de Nazzaro.

À ce moment arrive la grande-duchesse de Mecklembourg, qui s'intéresse vivement aux opérations préliminaires.

La température augmente sensiblement. Il fait déjà très chaud.

Les heures auxquelles le départ réel a été donné aux dix-sept voitures concurrentes :

1. Renault (Siaz), à 6 h. 45 m. 30 sec.;
2. Bayard-Clement (A. Clément), à 6 h. 11' 40";
3. Fiat (Nazzaro), à 6 h. 25' 53";
4. Hotchkiss (Shepard), à 6 h. 30' 45";
5. Brasier (Barbier), à 6 h. 31' 48";
6. Renault (Riche), à 6 h. 35' 47";
7. Panhard-Levassor (Heath), à 6 h. 48' 12";
8. Panhard-Levassor (Teulier), à 6 h. 01' 42";
9. Fiat (Lancia), à 6 h. 02' 09";
10. Darracq (Hémery), à 7 h. 26' 18";
11. Gobron (Rigolly), à 7 h. 36' 06";
12. Mercedes (Marx), à 7 h. 39' 31";
13. Brasier (Barth), à 7 h. 41' 43";
14. Lorraine-Dietrich (Duray), à 7 h. 58' 48";
15. Brasier (Pierry), à 7 h. 59' 05";
16. Mercedes (Burton), à 8 h. 07' 02";
17. Lorraine-Dietrich (Rougier), à 8 h. 15' 55".

LE SEPTIÈME TOUR
M. Barthon, ministre des Travaux publics, arrive vers six heures et demie. On le conduit à la tribune officielle où il reste seulement quelques instants pour assister au premier passage de Siaz qui termine son septième tour de parcours.

Voici le classement des concurrents après le premier tour de la seconde journée, c'est-à-dire après le septième tour de la course (soit une distance de 732 kilomètres 600 mètres) :

1. Renault (Siaz), en 6 h. 47 m. 45 sec.; 2. Bayard-Clement (A. Clément), en 7 h. 14' 45"; 3. Fiat (Nazzaro), en 7 h. 29' 11"; 4. Hotchkiss (Shepard), en 7 h. 34' 51"; 5. Panhard-Levassor (Heath), en 8 h. 17' 17"; 6. Renault (Riche), en 8 h. 21' 38"; 7.

Hotchkiss (Shepard), en 8 h. 12' 22"; 8. Fiat (Lancia), en 8 h. 24' 31"; 9. Mercedes (Marx), en 8 h. 39' 10"; 10. Brasier (Barth), en 8 h. 37' 49"; 11. Lorraine-Dietrich (Duray), en 8 h. 37' 45"; 12. Mercedes (Burton), en 8 h. 28' 17"; 13. Lorraine-Dietrich (Rougier), en 8 h. 30' 42".

La course se poursuit sans incidents. Les départs se succèdent aux intervalles fixes, les ravitaillements se font normalement. On applaudit au passage d'Albert Clément et de Nazzaro, qui respectivement finissent leur septième tour. Siaz continue à maintenir son avance sur ses concurrents, Hémery, qui hier matin était grand favori, se voit donner le départ avec plus d'une heure et demie de retard sur le premier. Il se dirige vers son ravitaillement et ne repart qu'après plus d'une heure d'arrêt.

LE HUITIÈME TOUR
Pendant ce temps, Siaz, toujours régulier, finit le second tour de la seconde journée, c'est-à-dire le huitième tour (833 kilomètres 400), en 7 h. 50. La moyenne se maintient toujours à plus de cent à l'heure. Au moment du départ de Jenety, celui-ci, très souffrant des yeux, déclare forfait. Conformément au règlement, sa Mercedes sera conduite par M. Burton, un gentleman anglais doué d'un excellent conducteur.

Voici les temps à la fin du huitième tour :

1. Renault (Siaz), 7 h. 50 m. 28 s.; 2. Bayard-Clement (A. Clément), 8 h. 12' 22"; 3. Fiat (Nazzaro), 8 h. 35' 14"; 4. Renault (Riche), 8 h. 22' 36"; 5. Panhard-Levassor (Heath), 9 h. 10' 12"; 6. Brasier (Barbier), 9 h. 18' 23"; 7. Fiat (Lancia), 9 h. 30' 18"; 8. Mercedes (Marx), 9 h. 46' 53"; 9. Brasier (Pierry), 10 h. 17' 52"; 10. Lorraine-Dietrich (Duray), 10 h. 24' 52"; 11. Lorraine-Dietrich (Rougier), 10 h. 25' 45"; 12. Mercedes (Burton), 10 h. 50' 11"; 13. Lorraine-Dietrich (Rougier).

UN PREMIER ACCIDENT
Vers neuf heures et demie, une mauvaise nouvelle nous parvient de Saint-Mars-la-Brière. Teste qui, après avoir effectué son ravitaillement, était parti des tribunes à 7 h. 15 min., a été victime d'un accident à la borne 50, exactement 1.400 mètres avant le virage de la Fourche. Un des mains de ses ressorts avant s'est brisé à pleine allure, alors qu'il marchait à environ 160 kilomètres à l'heure; la voiture a été lancée sur le bas-côté de la route. Projeté au loin, Teste a été précipité contre un arbre. Il a une jambe brisée et plusieurs côtes enfoncées. Quant à son mécanicien et ami Artax, celui-ci se tire indemne d'une aussi effrayante chute. Teste a été transporté à l'ambulance installée près de la Fourche, et de là il a été dirigé sur le Mans. On n'a pas de grandes inquiétudes sur son état.

LE NEUVIÈME TOUR
Les passages se succèdent sans interruption. Voici le classement à la fin du neuvième tour :

1. Renault (Siaz), 9 h. 58 m. 12 s.; 2. Bayard-Clement (A. Clément), 9 h. 30' 47"; 3. Fiat (Nazzaro), 9 h. 33' 53"; 4. Brasier (Pierry), 10 h. 17' 52"; 5. Brasier (Barbier), 10 h. 24' 52"; 6. Fiat (Lancia), 11 h. 02' 18"; 7. Mercedes (Marx), 11 h. 07' 17".

On remarque que Siaz conserve toujours son avance du départ. Par contre, Albert Clément perd du terrain et le champion italien est à 3 minutes de lui.

LE DIXIÈME TOUR
Nazzaro est actuellement second. Il vient d'achever son dixième tour (1.031 kil. 800) en 10 heures 40, tandis qu'Albert Clément effectue le même parcours en 10 heures 41. Quant à Siaz, il continue sa marche régulière et finit son onzième tour (1.134 kil. 800) en 11 h. 12. Il s'arrête au ravitaillement et on s'aperçoit qu'un ressort cassé.

Comme il a quarante-cinq minutes d'avance, on lui propose de changer son ressort, ce qui lui mènerait vingt minutes; mais il ne veut pas; il paraît très énérvé et décidé à finir ainsi; il refuse même d'emporter un ressort de rechange avec lui. Tous ces incidents énervent le public au possible, car la victoire est plus que jamais incertaine.

La plupart des spectateurs déjeunent dans les loges en attendant le premier et comme tout en France doit finir par des chansons, on applaudit deux camelots, qui chantent sur l'air de la Maitchiche une chanson que les ouvriers des ravitaillements reprennent en chœur.

Dans moins d'une heure, le premier doit être arrivé.

Voici les temps après le dixième tour :

1. Renault (Siaz), 9 h. 56 m. 01 s.; 2. Fiat (Nazzaro), 10 h. 40' 18"; 3. Bayard-Clement, 10 h. 41' 24"; 4. Brasier (Barbier), 11 h. 43' 50"; 5. Panhard-Levassor (Heath), 12 h. 04' 21"; 6. Fiat (Lancia), 12 h. 06' 19".

M. Clément, ancien ministre des Colonies, est arrivé vers dix heures. L'allure de Siaz est tellement merveilleuse qu'on ne doute plus maintenant de sa victoire.

LE VOYAGE DU MINISTRE
Le ministre des travaux publics, accompagné de M. de Laminat, directeur de la Compagnie de l'Ouest, est parti hier soir à 7 h. 40, pour le Mans, se rendant au circuit de la Sarthe. Il a été salué sur le quai de la gare par M. Gay, président du conseil d'administration de la Compagnie.

Le ministre des travaux publics, arrivé ce matin au Mans, à une heure et demie, en repartit à trois heures et demie pour parcourir le circuit en automobile et en faire le tour. M. Louis Barthon était accompagné par son frère, M. Léon Barthon, chef de son cabinet, par M. d'Estournelles de Constant, sénateur et par M. Landroie, préfet de la Sarthe.

Dans une autre voiture avaient pris place les représentants des différents ministères qui sont venus assister au Grand Prix de l'Automobile.

M. Louis Barthon a été fait en 2 h. 30.

M. Louis Barthon avait tenu à vérifier par lui-même les mesures d'ordre, l'état de la route et l'organisation du service médical. Il s'est déclaré étonné des dispositions prises par la préfecture.

En arrivant aux tribunes officielles, le ministre des travaux publics y a rencontré la grande-duchesse de Mecklembourg, et il a accédé à ses vœux manifestés par elle, en lui permettant de faire arrêter son wagon-salon à l'express qu'il prendra lui-même à trois heures à Pont-de-Genne.

Après avoir assisté à l'arrivée du premier, il prendra, à trois heures, à Pont-de-Genne, le rapide de Brest qui s'arrêtera spécialement pour lui à

Le projet de « bien de famille » a été voté par la Chambre des députés. Aux récentes élections, il a été mis dans le programme d'un grand nombre de candidats et bien accueilli par l'opinion publique.